

INDIVIDUAL CONSULTANT PROCUREMENT NOTICE

Date : 27/08/2018

Pays : Côte d'Ivoire

Description des tâches: recrutement d'un consultant international en charge de l'ensemble de la formation des pompiers civils professionnels et des secouristes, dans le cadre du Projet d'Appui au Renforcement de la Protection Civile en Côte d'Ivoire.

Nom du Projet: Projet d'Appui au Renforcement de la Protection Civile (PARPC).

Durée du contrat/services (si applicable): 60 jours y compris la période de rédaction du rapport.

Les Offres devront être soumises à l'adresse indiquée ci-dessous ou par email à l'adresse : procurement.offers.ci@undp.org au plus tard le 12 septembre 2018 à 17h00. L'offre comprendra une proposition technique et une proposition financière, placées sous plis scellés distincts, et devra nous parvenir à l'adresse suivante :

Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
Angle Avenue Marchand, Rue Gourgas Plateau en face de la radio
01 BP 1747 ABIDJAN 01
COTE D'IVOIRE

Si vos propositions techniques et financières ne sont pas scellées dans des enveloppes séparées et distinctes, votre offre peut être rejetée.

Les offres reçues par un autre canal que celui mentionné ci-dessus seront automatiquement rejetées.

Si vous avez besoin d'informations complémentaires, vous pouvez soumettre vos questions par écrit à l'adresse indiquée ci-dessus ou par mail à procurement.ci@undp.org ; nous nous efforcerons de vous les fournir rapidement. Cependant, tout retard dans la transmission de ces informations ne pourrait en aucun cas constituer un motif de report.

L'offre technique devra inclure les informations et documents nécessaires à l'exécution de la tâche à accomplir à savoir :

1. Qualification et expérience dans le domaine (40 points) ;
2. Plan de travail (10 points) ;
3. Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR (50 points).

Votre Offre financière doit être dans un document séparé de l'offre technique. Nous demandons au Consultant de nous faire une offre forfaitaire pour la durée de la consultation.

Les critères d'évaluation retenus sont :

1. Evaluation technique : les candidats qui auront au moins 70% des points seront retenus pour l'étape suivante ;
2. Evaluation financière : offre techniquement qualifiée moins disante.

Les critères d'évaluation technique :

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques		Note maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
01.	Qualification et expérience dans le domaine	40					
02.	Plan de travail	10					
03.	Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR	50					
Total		100					

Les formulaires d'évaluation des offres techniques figurent dans les trois pages suivantes. La note maximum spécifiée pour chacun des critères d'évaluation indique l'importance relative ou le coefficient de l'article dans le contexte du processus global d'évaluation.

Les formulaires d'évaluation de la proposition technique sont les suivants :

Formulaire 1 : Qualification, Expérience antérieures ; Expertise dans le domaine (40 points) ;

Formulaire 2 : Plan de travail (10 points) ;

Formulaire 3 : Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR (50 points).

01 – Formulaire d'évaluation de la Proposition technique -- Formulaire 1		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Expertise / Qualification et expérience dans le domaine							
1.1	Diplômes	10					
1.2	Expertise avérée en matière de secourisme et de secours d'urgence : audit et doctrine au niveau international et en Afrique	10					
1.3	Expérience professionnelle dans le domaine du secours d'urgence et de la formation au niveau international et en Afrique	20					
		40					

02 – Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 2		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Plan de travail							
2.1	Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ?	10					
		10					

03 -Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 3		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR							
3.1	La proposition montre-elle une compréhension générale du sujet ?	10					
3.2	La proposition comprend-elle un cadre méthodologique cohérent ? Les aspects importants de la tâche ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée ?	20					
3.3	La présentation est-elle claire, et la succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution de la mission ?	20					
		50					

TERMES DE REFERENCE

CONSULTATION INTERNATIONALE

**RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INTERNATIONAL,
EN CHARGE DE L'ENSEMBLE DE LA FORMATION DES POMPIERS CIVILS
PROFESSIONNELS ET DES SECOURISTES, DANS LE CADRE
DU PROJET D'APPUI AU RENFORCEMENT DE LA PROTECTION CIVILE**

Projet d'Appui au Renforcement de la Protection Civile (PARPC)

**Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité
(Office National de Protection Civile)**

&

Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)

I -Contexte et justification

Au sortir de la crise postélectorale (*avril 2012*), le Président de la République a initié un programme de Réforme du Secteur de la Sécurité (RSS) prenant en compte un certain nombre de dimensions, ceci, à travers une approche globale de sécurité humaine et de relèvement afin d'accompagner les grands défis du moment : la consolidation de l'autorité de l'Etat, la réconciliation nationale, la réponse aux besoins communautaires de sécurité (conduisant aux initiatives de dialogue socio-sécuritaire mais aussi de prise en compte des besoins des populations en terme de protection civile), le renforcement de la confiance sociale par la participation citoyenne (une participation égale des hommes et des femmes), la cohésion sociale, la promotion du contrôle démocratique, etc. L'ambition poursuivie par le Gouvernement ivoirien, à travers ces initiatives, était de consolider la paix et de favoriser la reprise économique, donc, les investissements et la croissance.

Si le Fonds de Consolidation de la Paix a contribué aux avancées et réalisations dans ces divers domaines, la dimension holistique de la démarche de RSS a favorisé la mise en œuvre de projets transversaux dont les effets ont pu se conjuguer judicieusement de manière à donner des résultats supérieurs à la somme des actions qu'ils regroupaient. C'est en cela que s'est illustrée la plus-value de la démarche de la RSS.

Dans sa conception et les effets attendus de son déploiement, le Projet d'Appui au Renforcement de la Protection Civile en Côte d'Ivoire (PARPC) ambitionne d'atteindre des résultats analogues, grâce à une démarche transversale et programmatique, associant, des aspects « de formation de pompiers civils professionnels », « de formation de pompiers civils volontaires » et des aspects « de sensibilisation au secourisme », à des aspects « de communication spécialisée ».

Le volet formation et de valorisation des curricula a vocation à être complété par une partie communication faisant l'objet d'une mission connexe pour répondre aux objectifs et cibles d'une stratégie d'ensemble. La dimension « stratégique et programmatique » est assurée par un consultant international chef de projet. La dimension « communication » est assurée par un consultant international spécialisé dans la communication communautaire, préventive et institutionnelle.

Il s'agit, au travers d'un vaste mouvement de sécurisation des populations contre les aléas de toute nature (accidents individuels ou collectifs, catastrophes naturelles, etc.), d'étendre le processus d'installation des Centres de Secours d'Urgence (CSU) et de promouvoir, par ce biais, de nouvelles opportunités d'insertion professionnelle dans le pays en suscitant des vocations, au profit des communautés en général (via notamment des formations au secourisme, au monitorat et à l'instructorat dans ce domaine) et des ex-combattants en particulier (via la réintégration professionnelle).

La mise en œuvre du PARPC est organisée autour de deux entités distinctes (un partenaire de l'Union Européenne et le PNUD) et de trois piliers servant l'Office National de Protection Civile (ONPC) :

- (1) La formation par niveaux de compétence, allant de la formation des pompiers civils professionnels et de pompiers civils volontaires au secourisme de base ;
- (2) La communication dans ses diverses composantes (communautaire, préventive puis institutionnelle) pour la protection et la mobilisation citoyenne y compris la dimension genre ;
- (3) La fonctionnalité des CSU retenus à travers les infrastructures et le matériel.

Les présents termes de référence concernent spécifiquement le pilier 1, c'est-à-dire, la formation et ambitionne :

- premièrement, de contribuer au renforcement des capacités opérationnelles, institutionnelles et managériales de l'ONPC, en examinant l'ensemble des curricula de formation existants (formation de pompiers civils professionnels et secourisme), en proposant, le cas échéant, des ajustements à ces programmes de formation, voire, à en proposer de nouveaux en complément, pour une prévention et gestion des risques de catastrophes plus efficace, y compris, la préparation de manuels et guides pratiques destinés aux 250 pompiers civils professionnels appelés à entrer dans la composition du corps de pompiers civils ivoiriens (manuels et guides qui pourront être repris par le partenaire de l'Union Européenne dans le cadre de sa part d'exécution du PARPC) ;
- deuxièmement, de faire bénéficier les populations des régions d'implantation de 30 Centres de Secours d'Urgence (CSU) répartis sur le territoire national, de formations au secourisme (à différents niveaux et selon les moyens potentiellement mobilisables). Ces formations aux premiers secours sont destinées aux hommes, aux femmes et aux représentants les plus vulnérables de la jeunesse (souvent en proie à des processus de

désaffiliation sociale). Elles sont jugées essentielles parce qu'elles permettent de sauver un nombre considérable de vies, que ce soit lors d'accidents de la circulation, de noyades, d'accidents cardiaques, ou encore, d'accidents domestiques. Dans certains pays, près de 80 % de la population est formée aux gestes de premiers secours. De ce fait, la Côte d'Ivoire pourra disposer à travers le PARPC, d'une extraordinaire opportunité : permettre à chaque citoyen motivé et informé, de pouvoir un jour sauver une ou plusieurs vies. Cette initiative constitue un véritable levier de cohésion sociale, propre à stimuler le civisme et le sens de l'altruisme. Etre en capacité d'évaluer une situation avec un risque vital pour une victime, savoir efficacement alerter les secours en fournissant les informations clés, savoir réaliser les gestes élémentaires de survie, qui sont autant d'actes réflexes qui mettent en exergue toute l'importance de la formation et du rôle citoyen du premier témoin qui a le devoir de porter secours à autrui.

Les formations au secourisme déployées dans le cadre du PARPC ouvrent, en outre, la voie au monitorat et à l'instructorat : les personnes formées pouvant devenir « pompiers civils volontaires » et apporter, dans le cadre du volontariat, leur soutien aux « pompiers civils professionnels » actuellement en cours de formation au sein du PARPC dans le cadre du relèvement post-conflit ;

Dans cette perspective, le bureau pays du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) recrute un consultant international, responsable de l'ensemble de la formation des pompiers civils professionnels et des secouristes, dans le cadre du projet d'appui au renforcement de la protection civile, afin de travailler en lien avec l'équipe dédiée du PNUD et de l'ONPC et les différents partenaires du PARPC, sous l'égide d'un expert international responsable du pilotage stratégique du projet.

Soulignons, à cet effet, et dans un souci de clarté, qu'une partie du PARCP est réalisée par une structure mandatée par l'Union Européenne qui déploie déjà, en Côte d'Ivoire, une activité de formation de terrain dans le domaine de la protection civile. Précisons, aussi, que le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) est, pour sa part, chargé de réaliser une autre partie du PARCP, en ne prenant pas en compte dans ses formations la dimension "lutte contre l'incendie", mais tous les autres aspects et, notamment, la formation de 250 pompiers civils professionnels dans le cadre de la réintégration post-DDR (intégrant la formation de leur encadrement et direction). Ces derniers sont répartis en 5 villes dotées chacune d'un Centre de Secours d'Urgence (CSU).

II – Objet de la mission

Le consultant international, responsable de l'ensemble de la formation des pompiers civils professionnels (intégrant la formation de leur encadrement et de leur direction) et des formations au secourisme pour le PNUD et l'ONPC, passera en revue l'existant du dispositif de formation (intégrant les curricula, les tests, exercices et entraînements) mis en place par le partenaire de l'Union Européenne et l'ONPC en charge d'une partie du PARPC. Dans le

prolongement de cet état des lieux, le consultant international suggérera d'éventuels ajustements et soulignera les besoins additionnels, notamment, en termes de supports documentaires (par domaines), que ce soit pour le secourisme, les formations de base des pompiers civils professionnels, la prévention et la gestion des risques de catastrophes, la coordination et la planification des secours, les aspects réglementaires, le management des CSU, ou encore, la gestion de crise. Enfin, le consultant international examinera le dispositif de formation de formateurs/animateurs et proposera d'éventuels ajustements, l'objectif recherché étant de mutualiser autant que possible, avec le partenaire de l'Union Européenne, dans le cadre du lien PNUD/ONPC et du PARPC, les moyens de formation déjà opérationnels et potentiellement utilisables pour les actions qui seront menées sous l'égide PNUD/ONPC. De la même manière, les supports documentaires qui pourraient être réalisés dans ce cadre pourront bénéficier au partenaire de l'Union Européenne engagé sur une partie de l'exécution du PARPC.

III – Champ des travaux

Le consultant international, responsable de l'ensemble de la formation des pompiers civils professionnels et des secouristes pour la partie PNUD/ONPC, procédera à un état de l'existant avant de suggérer ses orientations ou ajustements. Son travail portera :

(1) sur l'ensemble du dispositif de formation : • la formation au secourisme (et ses différents niveaux) ; • la formation des pompiers civils de base (avec ses différentes modalités et niveaux) ; • la formation des officiers et personnels assimilés. Outre l'examen des curricula et du référentiel métier (le pyramidage), il examinera l'ensemble des supports de cours, les guides ou manuels s'il en existe et, à défaut, fera des propositions concernant la conception de supports didactiques intégrant notamment les aspects réglementaires, mais aussi des éléments essentiels de la formation de base et de la formation intermédiaire, pour faciliter le management des CSU, ou encore, la gestion de crise ;

(2) sur les personnels de formation : • un examen des profils et des compétences des formateurs et animateurs disponibles (en lien avec le partenaire de l'Union Européenne). A cette occasion, il évaluera leur niveau de connaissance et de savoir-faire dans l'animation de sessions de formation ; • les programmes de formateurs (de formateurs ou d'animateurs) y compris dans le domaine de la lutte incendie. En effet, les CSU dont l'opérationnalisation relève du PNUD et de l'ONPC, auront été formés à l'incendie par le partenaire de l'U.E. Le consultant international suggérera si nécessaire, et pour ces formations, d'éventuels compléments ou ajustements.

Le consultant international veillera, dans le cadre de ce travail d'évaluation et d'orientation, à l'adéquation entre les profils de poste et les enseignements dispensés (tests et entraînements compris) au niveau du pyramidage, c'est-à-dire, en fonction des niveaux de responsabilité occupés.

Le consultant international rendra un rapport qui portera sur l'existant (en lien avec le partenaire de l'Union Européenne) et sur l'architecture de formation à mettre en place dans le dispositif PNUD/ONPC. Il mentionnera les axes indispensables pour consolider les acquis (si des formations ont déjà été suivies) et inscrire les personnels dans une démarche de progrès, grâce à une articulation judicieuse de la formation initiale et de la formation continue, ceci, à tous les niveaux de la pyramide (secouristes, pompiers civils de base, sous officiers chargés de l'encadrement, officiers et assimilés) sans oublier les supports documentaires nécessaires.

IV – Produits attendus

Le consultant international devra fournir les produits suivants :

-Rédaction de la première partie du rapport d'évaluation(15 jours) ;

Ce rapport sera produit sur la base de l'examen complet des thèmes, modules, tests, exercices, moyens techniques, moyens humains (formateurs de formateurs et d'animateurs), supports documentaires pour chaque programme de spécialité et au sein du référentiel métier ;

- Rédaction de la seconde partie du rapport d'évaluation (15 jours).

La proposition pour le pyramidage de la chaîne hiérarchique sera préparée et mise à la disposition à l'ONPC, en intégrant les aspects de formation R/H, le management, la coordination et la planification des secours, ainsi que l'organisation de la gestion de crise ;

Ce travail sera assorti de documents d'organisation et de mise en œuvre suivants :

- Des notes d'orientations validées par l'ONPC avec le concours du Coordonnateur international chargé du pilotage du PARCP sur les ajustements attendus et à venir (10 jours) ;

- Une cartographie des acteurs de formation et des supports documentaires à produire à chacun des niveaux hiérarchiques (manuels et guides pratiques) (10 jours) ;

- Un chronogramme de déploiement des formations (secourisme et pompiers civils professionnels) portant sur la première année d'exécution du PARPC (10 jours) ;

V – Durée de la mission

La mission du consultant est prévue pour une durée de 60 jours répartis entre le lieu de résidence du consultant international et la Côte d'Ivoire.

VI – Qualifications et compétences

Le consultant international, responsable de l'ensemble de la formation des pompiers civils professionnels (intégrant la formation de leur encadrement et de leur direction) et des formations au secourisme promu par le PNUD et l'ONPC devra détenir les qualifications suivantes :

Etre titulaire d'un diplôme de grande école ou équivalent ;

Avoir exercé des fonctions de commandant des opérations de secours dans une Brigade de Sapeurs Pompiers ;

Avoir occupé des fonctions de Manager en centre opérationnel d'incendie et de secours ;

Avoir occupé des fonctions de direction ou de supervision en centre de crise interministériel ;

Disposer d'une solide expérience en matière de secours d'urgence et de protection civile ;

Disposer d'une bonne connaissance et expérience de tous les aspects liés à la gestion des Centres de Secours d'Urgence (CSU) à savoir, la prévention des risques, l'ingénierie de la formation, la gestion R/H et la gestion prévisionnelle des emplois, de la formation et des compétences ;

Avoir été formateur et formateur de formateurs ;

Avoir réalisé des missions à l'international et en Afrique francophone.

Le consultant international travaillera sous la supervision d'ensemble du Directeur Pays du PNUD, la supervision directe du Spécialiste Programme Gouvernance et en étroite collaboration avec l'équipe projet et les autres consultants internationaux et nationaux.

VII – Paiement du consultant International

DELIVRABLES	Délais	Montant
Plan de travail validé et certifié	A 5 jours du début de la mission	18%
Rapport d'évaluation	Après 30 jours de travail	40%
Rapport final	A la fin du contrat après le rapport final (60 jours)	42%

IX – Proposition d’offre technique et financière

L'offre technique doit être synthétique. Son offre financière doit être forfaitaire.

X – Présentation de l’offre

L’offre technique et l’offre financière doivent être distinctes sinon l’offre sera rejetée.

1- Les documents ci-dessous doivent être contenus dans l’offre technique du soumissionnaire.

- a) Un Curriculum Vitae (CV) indiquant les expériences dans le domaine visé ;
- b) Une brève description de la méthodologie de travail et de l’approche envisagée pour exécuter le travail selon les TDR ainsi que le chronogramme détaillé des activités et les résultats attendus à chaque phase du processus.

2- La proposition financière indiquant le montant forfaitaire proposé par le soumissionnaire pour la conduite de la mission.

XI – Critères d’évaluation technique

Récapitulatif des formulaires d’évaluation des Propositions techniques		Note maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
01.	Qualification et expérience dans le domaine	40					
02.	Plan de travail	10					
03.	Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR	50					
Total		100					

01 – Formulaire d'évaluation de la Proposition technique -- Formulaire 1		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Expertise / Qualification et expérience dans le domaine							
1.1	Diplômes	10					
1.2	Expertise avérée en matière de secourisme et de secours d'urgence : audit et doctrine au niveau international et en Afrique	10					
1.3	Expérience professionnelle dans le domaine du secours d'urgence et de la formation au niveau international et en Afrique	20					
		40					

02 – Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 2		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Plan de travail							
2.1	Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ?	10					
		10					

03 -Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 3		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR							
3.1	La proposition montre-elle une compréhension générale du sujet ?	10					
3.2	La proposition comprend-elle un cadre méthodologique cohérent ? Les aspects importants de la tâche ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée ?	20					
3.3	La présentation est-elle claire, et la succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution de la mission ?	20					
		50					

XI – Critères de sélection

Le soumissionnaire ayant soumis l'offre techniquement conforme (au moins 70% du total des points) et la moins disante sera retenu.